



## Numéro 16 Décembre 2021 Bulletin du Conseil aux membres

### Dres Sylvie D'Allaire et Camille Moore ont reçu le titre de membre honoraire 2021

Lors de l'assemblée annuelle de l'ACVP-CASV, les membres ont approuvé l'octroi du titre de membre honoraire aux docteurs Sylvie D'Allaire et Camille Moore. Toutes deux ont consacré beaucoup de temps et d'énergie aux activités liées à la santé porcine et sont des membres de longue date de l'ACVP-CASV.

### Réseau canadien d'information sur la santé porcine (RCISP)

Lors de l'assemblée annuelle de l'ACVP-CASV, la Dre Christa Arsenault a fait une présentation sur le RCISP. Le RCISP est composé de trois réseaux régionaux organisés pour les porcs, soit RAIZO (Québec), OAHN (Ontario) et CWSHIN (provinces de l'Ouest). Les provinces de l'Atlantique contribuent au RCISP, mais n'ont pas de réseau régional organisé. Chaque réseau régional envoie des données et des représentants aux appels trimestriels du RCISP. Cela permet des discussions nationales sur la surveillance des porcs et les sujets liés aux maladies. Le RCISP est financé par l'ACVP-CASV, le Conseil canadien du porc et le Système canadien de surveillance de la santé animale, nouveau partenaire financier.

Le RCISP a maintenant son propre site Web [www.cshin.ca](http://www.cshin.ca). Les rapports des producteurs sont accessibles au public ici. Les rapports des vétérinaires se trouvent dans la section réservée aux membres, accessible à tous les membres du CASV-ACVP [ici](#).

Le RCISP travaille à la planification d'une séance nationale sur la grippe A chez les porcs au début de 2022.

### Surveillance CanSpot

La Dre Jette Christensen a fait le point avec les participants à l'AGA sur la surveillance CanSpot, qui est une surveillance relativement nouvelle,

### AGA de l'ACVP-CASV et nouveau Conseil d'administration

L'AGA de l'ACVP-CASV s'est tenue en ligne le 29 octobre; 30 membres y ont participé. Les principales réalisations de 2020-2021 sont les suivantes :

- RCISP - Nouveau site Web, obtention d'un financement supplémentaire du SCSSA, ce qui a réduit la contribution financière de l'ACVP-CASV.
- Commentaires sur les énoncés de position de l'ACMV - Utilisation de médicaments en dérogation des directives de l'étiquette; castration des porcelets; euthanasie; utilisation d'antimicrobiens; et abattage sans cruauté.
- Lettres de soutien - Modifications au Code porcine, notamment en ce qui a trait aux truies en stabulation libre, et pour la demande de financement quinquennal du CCP à AAC concernant la PPA.
- Manuel canadien d'élevage porcine à petite échelle - Collaboration avec le CCP pour finaliser et lancer le manuel
- Accès aux produits pharmaceutiques vétérinaires
  - Résumé des besoins prioritaires en matière de santé porcine et transmission à l'Institut canadien de la santé animale
  - Coordination d'une lettre conjointe des associations nationales du bétail et de la volaille et des associations vétérinaires au gouvernement fédéral concernant la convocation d'une table ronde sur l'accès aux produits pharmaceutiques vétérinaires
  - La DMV a accepté d'organiser la table ronde
- Réalisation d'un sondage auprès des membres sur le recrutement et le maintien en poste des vétérinaires
- Rédaction d'un article pour le CVJ sur la médecine vétérinaire porcine
- Contribution à la consultation sur la révision du règlement sur les aliments du bétail - importance de la possibilité d'utiliser des niveaux plus élevés d'oxyde de zinc dans les rations de démarrage
- Les membres du Conseil d'administration ont contribué au document de référence sur les méthodes de dépeuplement des porcs

C'est aussi à l'AGA que nous élisons le nouveau Conseil d'administration. Voici les membres du Conseil pour 2021-2022.

	Administrateur	Représentant	
1	Dr Blaine Tully	WCASV	
2	Dre Jessica Law	WCASV	Présidente sortante
3	Dre Christine Pelland	OASV	
4	Dr Ryan Tenbergen	OASV	Président
5	Dre Josée Daigneault	AVIA	
6	Dr Christian Klopfenstein	AVIA	
7	Dr Kurt Preugschas	Hors cadre	

fondée sur le risque et axée sur la détection précoce, menée dans des laboratoires agréés  
L'objectif de cette surveillance est la détection précoce de la peste porcine africaine (PPA) si elle apparaît au Canada. Les tests d'exclusion sur les cas admissibles ont commencé en août 2020 et ont été effectués dans toutes les régions. Les cas admissibles peuvent être envoyés pour être testés à la demande des praticiens des troupeaux ou des laboratoires.

La prochaine phase, en cours de planification, comprendra des tests de surveillance renforcée des condamnations en abattoir et davantage de tests de dépistage de la PPA chez les porcs des petits élevages.

Les vétérinaires trouveront de plus amples informations sur la surveillance CanSpot sur le site Web de l'ACVP-CASV [ici](#).

### Modernisation de la réglementation des aliments du bétail

L'ACIA a terminé la consultation sur le projet de *Règlement sur les aliments du bétail de 2022*. Il s'agit d'une première étape vers la promulgation du règlement. Les commentaires qui ont été recueillis à l'aide du nouveau système de consultation en ligne sur la réglementation ont été publiés dans [La Gazette du Canada, Partie I, volume 155, numéro 24 : Règlement de 2022 sur les aliments du bétail](#).

Il convient de noter, pour le secteur porcin, les changements proposés concernant l'utilisation de l'oxyde de zinc :

- La limite antérieure était de 500 ppm, mais l'ACIA autorisait des limites plus élevées sous formule personnalisée. Il est très courant d'avoir une formule personnalisée à ~3000 ppm dans le premier aliment de démarrage après le sevrage et ~2000 ppm dans le deuxième. Les aliments de croissance et de finition se situent généralement autour de 150 ppm.
- La nouvelle limite proposée est de 300 ppm pour tous les régimes. Il n'est pas permis d'ajouter des niveaux plus élevés sous formule personnalisée.

8	Dre Karine Talbot	Hors cadre	
9	Noémie Van Vyve	Hors cadre	Vice-présidente
10	Dre Isabelle Moreau	Hors cadre	
11	Dr Jim Fairles	Hors cadre	

### Appli de l'ACMV sur l'utilisation des antimicrobiens

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) et l'initiative Stewardship of Antimicrobials by Veterinarians (SAVI) ont lancé l'application Firstline. Cette appli sert de plateforme conviviale pour les lignes directrices de l'ACMV sur l'utilisation des antimicrobiens, fournissant des recommandations de traitement vétérinaire et d'autres informations de référence au point de service. Remarque : au moment de la rédaction du présent document, les lignes directrices pour les porcs n'étaient pas encore incluses dans l'appli, mais elles devraient paraître au début de 2022.

L'appli n'étant principalement accessible qu'aux vétérinaires, aux techniciens vétérinaires et aux étudiants en médecine vétérinaire, elle comporte une étape de validation utilisant l'adresse électronique que vous avez utilisée pour vous inscrire sur le site Web de l'ACMV. Dans la plupart des cas, cette adresse électronique est votre adresse personnelle ou celle de votre clinique, par opposition à l'adresse de l'organisation que vous utilisez peut-être actuellement.

Si vous n'êtes pas inscrit au site Web de l'ACMV, même comme non-membre, vous devez le faire. Tous les vétérinaires autorisés (membres et non-membres) et les étudiants en médecine vétérinaire peuvent obtenir leur code d'accès en communiquant avec l'ACMV à [admin@cvma-acmv.org](mailto:admin@cvma-acmv.org) ou au 1-800-567-2862.

Comment télécharger l'appli Firstline de l'ACMV :

1. Installez l'appli 'Firstline - Clinical Decisions' sur votre appareil mobile sur <https://firstline.org/cvma>
2. Sur la liste « Choose Location », trouvez et choisissez « CVMA ».
3. Inscrivez-vous :
  - Entrez votre adresse courriel d'inscription à ACVM-CVMA
  - Récupérez le code de connexion par mot de passe à usage unique (OTP) dans votre courriel
  - Entrez le code dans l'appli Firstline

L'expertise vétérinaire en matière de soutien à l'initiative Firstline a été fournie par l'initiative SAVI (Stewardship of Antimicrobials for Veterinarians Initiative) dirigée par l'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) et financée en partie par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) via le programme du Partenariat canadien pour l'agriculture (PAC) et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

### Peste porcine africaine dans les Caraïbes

Haïti a signalé un total de 11 foyers de peste porcine africaine dans quatre départements des régions Nord et Sud du pays. La République dominicaine a signalé des foyers dans toutes ses provinces sauf trois. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a lancé une campagne « N'emballez pas de porc » ciblant les départs d'avion vers les Caraïbes. La campagne s'intensifiera à mesure que nous entrons dans les mois les plus froids, jusqu'à la fin du mois de mars. Des opérations éclair ont également été menées aux frontières canadiennes sur des marchandises importées des Caraïbes par le biais de courriers de faible valeur. Aucun produit à base de porc n'a été trouvé.

La modification réglementaire spécifique à l'oxyde de zinc est exemptée jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

L'oxyde de zinc est très efficace pour réduire la diarrhée clinique post-sevrage, donc la réduction du niveau à 300 ppm nécessitera des solutions alternatives qui peuvent inclure des antimicrobiens. Le conseil d'administration de l'ACVP-CASV a soumis des commentaires dans le cadre du processus de consultation publique, préconisant de maintenir la possibilité d'utiliser des niveaux plus élevés d'oxyde de zinc dans les rations de démarrage, par exemple deux semaines après le sevrage.

L'OIE a publié l'auto-déclaration américaine d'une zone de protection pour les territoires américains des Caraïbes (Porto Rico et les îles Vierges américaines). Vous pouvez télécharger le document [ici](#).

\*\*\*

*Susan Fitzgerald au nom du Conseil d'administration de l'ACVP-CASV.*

**Mission :** *Être une voix réactive et proactive pour les vétérinaires œuvrant dans l'industrie porcine au Canada.*